

**RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE  
ANNÉE DE BASE 2004**



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DU COÛT DU SERVICE DU TRANSPORTEUR PAR FONCTION - 2004 (M\$).....	4
TABLEAU 2 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES ACTIFS DU TRANSPORTEUR - AU 31 DÉCEMBRE 2004 (K\$).....	5
TABLEAU 3 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE DU TRANSPORTEUR - 2004 (M\$).....	6
TABLEAU 4 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES ACTIFS (SUITE).....	8
TABLEAU 5 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES ACTIFS .....	9
TABLEAU 6 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE.....	10
TABLEAU 7 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE .....	17
TABLEAU 8 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE PAR SERVICE .....	20
TABLEAU 9 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE 2004 DE LA SOUS-FONCTION <i>AUTRES INTERCONNEXIONS</i> .....	22
TABLEAU 10 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2004.....	23

Tableau 1 - Sommaire du coût du service du Transporteur par fonction - 2004 (M\$)

Fonctions	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Actifs au 31 décembre				Rendement sur la base de tarification (note 2)	Dépenses nécessaires à la prest. du serv.				Revenus requis (5 + 9)
Spécifiques	CCR et CT (note 1)	Soutien (note 1)	Total	Spécifiques		CCR et CT (note 3)	Soutien (note 3)	Total		
<b>Raccordements des centrales</b>	<b>1 601,3</b>	<b>20,9</b>	<b>45,6</b>	<b>1 667,8</b>	<b>116,1</b>	<b>79,3</b>	<b>18,1</b>	<b>30,1</b>	<b>127,5</b>	<b>243,6</b>
Postes élévateurs	1 292,3	16,8	36,8	1 346,0	93,7	67,6	14,6	24,3	106,4	200,2
Lignes de raccordements	309,0	4,0	8,8	321,8	22,4	11,7	3,5	5,8	21,0	43,4
<b>Réseau</b>	<b>9 867,1</b>	<b>128,6</b>	<b>280,8</b>	<b>10 276,5</b>	<b>715,7</b>	<b>602,6</b>	<b>111,3</b>	<b>185,6</b>	<b>899,5</b>	<b>1 615,2</b>
Très haute tension	6 653,0	86,7	189,3	6 929,0	482,6	409,0	75,1	125,1	609,2	1 091,7
450 kV	817,2	10,6	23,3	851,1	59,3	26,4	9,2	15,4	51,0	110,3
Haute tension	2 397,0	31,2	68,2	2 496,4	173,9	167,2	27,0	45,1	239,3	413,2
<b>Raccordements des clients</b>	<b>1 828,6</b>	<b>23,8</b>	<b>52,0</b>	<b>1 904,5</b>	<b>132,6</b>	<b>206,8</b>	<b>20,6</b>	<b>34,4</b>	<b>261,8</b>	<b>394,5</b>
Postes abaisseurs	1 554,7	20,3	44,2	1 619,2	112,8	183,8	17,5	29,2	230,6	343,4
Raccordement clients haute tension	273,9	3,6	7,8	285,3	19,9	23,0	3,1	5,2	31,2	51,1
<b>Interconnexions</b>	<b>827,8</b>	<b>10,8</b>	<b>23,6</b>	<b>862,2</b>	<b>60,0</b>	<b>82,5</b>	<b>9,3</b>	<b>15,6</b>	<b>107,4</b>	<b>167,4</b>
Churchill Falls	199,4	2,6	5,7	207,6	14,5	17,4	2,2	3,7	23,4	37,8
Autres	628,5	8,2	17,9	654,6	45,6	65,1	7,1	11,8	84,0	129,6
<b>Total</b>	<b>14 124,9</b>	<b>184,1</b>	<b>402,0</b>	<b>14 711,0</b>	<b>1 024,5</b>	<b>971,1</b>	<b>159,4</b>	<b>265,7</b>	<b>1 396,2</b>	<b>2 420,7</b>

Note 1: répartition des actifs des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

Note 2: répartition du rendement sur la base de tarification (HQT-6, document 2 révisé 08-04-2005) au prorata des actifs au 31 décembre.

Note 3: répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

**Tableau 2 - Répartition par fonction des actifs du Transporteur - au 31 décembre 2004 (k\$)**

(1) Rubrique	(2) (3) (4) Raccordements des centrales			(5) (6) (7) (8) Réseau				(9) (10) (11) Raccordements des clients			(12) (13) (14) Interconnexions			(15)	(16)	(17)
	Postes élevateurs	Lignes de raccorde- ments	Total	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Total	Postes abaisseurs	Raccorde- ments clients HT	Total	Churchill Falls	Autres	Total	CCR et CT	Soutien	Total
<b>1 Immobilisations en exploitation</b>																
2 Coût d'origine																
3 Postes	1 614 849		1 614 849	5 009 428	37 423	1 152 526	6 199 377	2 370 362	235 680	2 606 042	208 552	730 095	938 647			11 358 916
4 Lignes		372 743	372 743	3 800 923	879 553	1 947 560	6 628 037		127 544	127 544	95 345	118 710	214 055			7 342 379
5 Autres actifs de réseaux						14 640	14 640					74	74	249 648	158 311	422 673
6 Actifs de soutien															716 986	716 986
7 Total	1 614 849	372 743	1 987 593	8 810 351	916 977	3 114 726	12 842 054	2 370 362	363 224	2 733 586	303 897	848 880	1 152 776	249 648	875 297	19 840 954
8 Amortissement cumulé																
9 Postes	333 369		333 369	1 398 180	14 636	413 612	1 826 428	848 536	83 442	931 977	62 036	211 830	273 867			3 365 641
10 Lignes		70 066	70 066	954 271	128 989	523 211	1 606 471		23 702	23 702	44 947	28 223	73 170			1 773 409
11 Autres actifs de réseaux						3 973	3 973					74	74	182 547	102 912	289 505
12 Actifs de soutien															429 628	429 628
13 Total	333 369	70 066	403 435	2 352 451	143 625	940 796	3 436 672	848 536	107 143	955 679	106 983	240 127	347 111	182 547	532 540	5 858 183
14 Valeur nette																
15 Postes	1 281 480		1 281 480	3 611 248	22 787	738 914	4 372 949	1 521 827	152 239	1 674 065	146 515	518 265	664 780			7 993 274
16 Lignes		302 677	302 677	2 846 652	750 564	1 424 349	5 021 565		103 842	103 842	50 398	90 487	140 885			5 568 970
17 Autres actifs de réseaux						10 667	10 667							67 101	55 400	133 168
18 Actifs de soutien															287 358	287 358
19 Total	1 281 480	302 677	1 584 158	6 457 900	773 352	2 173 930	9 405 182	1 521 827	256 081	1 777 907	196 913	608 752	805 665	67 101	342 757	13 982 770
20 Actifs incorporels																
21 Coût d'origine	41	3 079	3 120	103 553	41 864	198 445	343 862	1 722	9 983	11 705	208	9 925	10 133	175 443	86 541	630 804
22 Amortissement cumulé	38	1 177	1 216	20 677	4 823	50 174	75 673	464	2 976	3 440	84	2 091	2 175	83 087	59 292	224 884
23 Valeur nette	3	1 902	1 905	82 876	37 041	148 271	268 189	1 259	7 006	8 265	124	7 834	7 958	92 356	27 248	405 920
24 Dépenses non amorties et autres actifs																
25 Avantages sociaux futurs - Actif	3 220	445	3 665	26 914	261	17 027	44 202	23 846	2 634	26 480	1 173	3 686	4 859	26 646	31 024	136 876
26 Avantages sociaux futurs - Passif	-1 669	-230	-1 899	-13 948	-135	-8 824	-22 908	-12 358	-1 365	-13 723	-608	-1 910	-2 518	-13 809	-16 078	-70 936
27 Mesures de réduction de l'effectif	2	0	3	20	0	12	32	17	2	19	1	3	4	19	23	100
28 Frais de développement et autres frais reportés	711	169	880	3 629	450	1 288	5 367	845	146	991	109	342	451	88	205	7 983
29 Remboursement gouvernemental		2 162	2 162	47 001	1 602	44 628	93 231		6 773	6 773		4 731	4 731			106 897
30 Total	2 265	2 545	4 810	63 616	2 177	54 132	119 925	12 350	8 190	20 540	675	6 852	7 527	12 945	15 174	180 920
31 Fonds de roulement																
32 Encaisse	1 538	207	1 745	12 609	120	7 845	20 574	10 888	1 210	12 098	560	1 650	2 210	10 792	14 769	62 189
33 Matériaux, combustibles et fournitures	7 054	1 677	8 730	36 003	4 461	12 782	53 245	8 384	1 448	9 832	1 085	3 394	4 478	878	2 037	79 200
34 Total	8 592	1 883	10 475	48 611	4 581	20 627	73 619	19 271	2 658	21 930	1 645	5 044	6 689	11 670	16 806	141 389
35 Total au 31 décembre	1 292 339	309 008	1 601 348	6 653 003	817 151	2 396 960	9 867 114	1 554 707	273 935	1 828 642	199 357	628 482	827 839	184 072	401 986	14 711 000

**Tableau 3 - Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service du Transporteur - 2004 (M\$)**

(1) Rubrique	(2) Raccordements des centrales			(5) Très haute tension	(6) Réseau			(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(3) Postes élévateurs	(4) Lignes de raccordements	(4) Total		(7) 450 kV	(7) Haute tension	(8) Total	(10) Postes abaisseurs	(10) Raccordements clients HT	(11) Total	(12) Churchill Falls	(13) Autres	(14) Total			
1 <b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>14,5</b>	<b>2,1</b>	<b>16,6</b>	<b>116,4</b>	<b>1,3</b>	<b>73,0</b>	<b>190,7</b>	<b>99,7</b>	<b>11,1</b>	<b>110,8</b>	<b>5,4</b>	<b>14,8</b>	<b>20,2</b>	<b>123,7</b>	<b>184,6</b>	<b>646,5</b>
2 Charges brutes directes	10,4	1,4	11,8	85,2	0,8	53,0	139,0	73,5	8,2	81,7	3,8	11,1	14,9	72,9	99,8	420,0
3 Charges de services partagés	7,6	0,9	8,5	53,4	0,5	30,3	84,2	41,4	4,8	46,2	2,1	6,3	8,4	78,1	107,9	333,3
4 Rendement des fournisseurs	0,4	0,1	0,4	3,5		2,3	5,8	3,2	0,4	3,5	0,2	0,5	0,7	11,1	1,5	23,1
5 Coûts capitalisés	-3,4	-0,1	-3,5	-20,4		-8,9	-29,3	-13,2	-1,3	-14,5	-0,5	-1,2	-1,8	-15,2	-14,9	-79,2
6 Facturation interne émise	-0,5	-0,1	-0,7	-5,3	-0,1	-3,7	-9,1	-5,2	-0,9	-6,1	-0,2	-1,9	-2,1	-23,2	-9,7	-50,8
7 <b>Autres charges</b>	<b>50,3</b>	<b>9,1</b>	<b>59,4</b>	<b>282,3</b>	<b>23,6</b>	<b>93,1</b>	<b>399,1</b>	<b>81,5</b>	<b>11,8</b>	<b>93,4</b>	<b>11,6</b>	<b>49,4</b>	<b>61,0</b>	<b>35,6</b>	<b>80,5</b>	<b>728,9</b>
8 Achats de services de transport												21,4	21,4			21,4
9 Achats d'électricité															7,5	7,5
10 Amortissement et déclassement	34,6	5,4	40,0	202,3	13,7	64,7	280,7	62,9	8,6	71,5	9,2	20,4	29,6	33,6	57,2	512,7
11 Taxes	15,7	3,7	19,4	80,0	9,9	28,4	118,3	18,6	3,2	21,8	2,4	7,5	10,0	2,0	15,8	187,3
12 <b>Frais corporatifs</b>	<b>2,8</b>	<b>0,7</b>	<b>3,4</b>	<b>14,0</b>	<b>1,7</b>	<b>4,7</b>	<b>20,4</b>	<b>3,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>30,3</b>
13 <b>Intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>		<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-3,3</b>	<b>-6,8</b>		<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>		<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>			<b>-7,8</b>
14 <b>Facturation externe</b>				<b>-0,4</b>		<b>-0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>		<b>-0,7</b>					<b>-0,1</b>	<b>-1,7</b>
15 <b>DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE</b>	<b>67,6</b>	<b>11,7</b>	<b>79,3</b>	<b>409,0</b>	<b>26,4</b>	<b>167,2</b>	<b>602,6</b>	<b>183,8</b>	<b>23,0</b>	<b>206,8</b>	<b>17,4</b>	<b>65,1</b>	<b>82,5</b>	<b>159,4</b>	<b>265,7</b>	<b>1 396,2</b>

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Postes	Affectation directe	Les postes sont attribués directement aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Les lignes sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Les autres actifs de réseau sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Les actifs de soutien sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs incorporels	Affectation directe	Les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Avantages sociaux futurs – Actifs	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Actifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Avantages sociaux futurs – Passif	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Passifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Mesures de réduction de l'effectif	Masse salariale	Les Mesures de réduction de l'effectif sont attribuées selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Frais de développement et autres frais reportés	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les frais de développement et autres frais reportés sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire sud de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.
Matériaux, combustibles et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.

**Tableau 5 - Schéma relatif à la répartition des actifs**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
<b>Immobilisations en exploitation</b>																				
Postes					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
Lignes					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
Autres actifs de réseau	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
Actifs de soutien	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
Actifs incorporels	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe
Avantages sociaux futurs - Actif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale
Avantages sociaux futurs - Passif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale
Mesures de réduction de l'effectif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Masse salariale
Frais de développement et autres frais reportés	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorp. nets
Remboursement gouvernemental	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud
Encaisse	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Charges brutes directes
Matériaux, combustibles et fournitures	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorp. nets

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI, les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la Direction contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures aux investissements de la VPEI.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures aux investissements de chacun des territoires.
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Interconnexions autres.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement et déclassé	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement et déclassé	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations nettes.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes des lignes aériennes de la direction Transport Sud de l'année concernée.
Facturation externe	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Affectation directe	Pour le Bureau du VPEI et les unités Intégration Exploitation des installations et Intégration Maintenance des installations, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de chacun des territoires.

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes élévateurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Charges brutes directes	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Charges de services partagés	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	•																		Affectation directe	
		•																	Affectation directe	
			•																Heures de maintenance	
				•															Affectation directe	
					•														Heures de maintenance	
						•													Heures de maintenance	

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
<b>Coûts capitalisés</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
									•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures aux investissements	
<b>Facturation interne émise</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
<b>Achats de services de transport</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
<b>Achats d'électricité</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
<b>Amortissement et déclassé</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
Immobilisations en exploitation et actifs incorporels		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
<b>Amortissement et déclassé</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorpo. nets	
Autres									•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Taxes municipales et scolaires	•																		Affectation directe	
Taxes autres	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorp. nets	
Frais corporatifs	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	50% charges brutes et 50% immo. nettes	
Intérêts reliés au remboursement gouv.	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud	
Facturation externe	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Affectation directe	
		•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
			•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
				•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Postes élévateurs	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Lignes de raccordements	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Très haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
450 kV	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.
Raccordements clients HT	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Churchill Falls	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Autres interconnexions	Capacité de transit	Le montant de cette rubrique est réparti proportionnellement aux capacités de transit en importation pour le service de la charge locale et proportionnellement aux capacités de transit en exportation pour le service de point à point à long terme

**Tableau 9 - Répartition du coût du service 2004 de la sous-fonction *Autres Interconnexions***

(1) Rubrique	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Interconnexions					Total
	HQ-OH	Brascan	HQ-NY	HQ-NE	HQ-NB	
<b>1 Capacité de transit 2004 (MW)</b>						
2 Import	670	380	1 000	1 870	785	4 705
3 Export	1 270	250	2 125	2 305	1 200	7 150
4 Total	1 940	630	3 125	4 175	1 985	11 855
<b>5 Immobilisations 2004 (M\$)</b>	34	8	204	292	90	628
<b>6 Revenus requis 2004 (M\$)</b>						
7 Charge locale	2,4	1,0	13,5	27,0	7,3	51,2
8 Point à point	4,6	0,6	28,7	33,3	11,2	78,4
9 total	7,0	1,6	42,1	60,3	18,5	129,6

Tableau 10 - Répartition du coût du service de transport 2004

(1) Fonctions	(2) - (7) Répartition par fonction						(8) - (11) Répartition par composante				(12) - (17) Répartition par service					
	Attributions spécifiques	CCR et CT	Soutien	Sous-total	Rendement sur base tarifaire	Total Coût du service	% Énergie	% Puissance	Énergie	Puissance	% Charge locale	% Point à point	Facteur de répartition †	Charge locale	Point à point	Total Coût du service
1 <b>Raccordements des centrales</b>	<b>79,3</b>	<b>18,1</b>	<b>30,1</b>	<b>127,5</b>	<b>116,1</b>	<b>243,6</b>			<b>0</b>	<b>243,6</b>				<b>240,3</b>	<b>3,3</b>	<b>243,6</b>
2 Postes élévateurs	67,6	14,6	24,3	106,4	93,7	200,2	0,00%	100,00%	0	200,2	98,63%	1,37%	A	197,4	2,7	200,2
3 Lignes de raccordements	11,7	3,5	5,8	21,0	22,4	43,4	0,00%	100,00%	0	43,4	98,63%	1,37%	A	42,8	0,6	43,4
4 <b>Réseau</b>	<b>602,6</b>	<b>111,3</b>	<b>185,6</b>	<b>899,5</b>	<b>715,7</b>	<b>1 615,2</b>			<b>0</b>	<b>1 615,2</b>				<b>1 596,3</b>	<b>18,9</b>	<b>1 615,2</b>
5 Très haute tension	409,0	75,1	125,1	609,2	482,6	1 091,7	0,00%	100,00%	0	1 091,7	98,83%	1,17%	B	1 079,0	12,7	1 091,7
6 450 kV	26,4	9,2	15,4	51,0	59,3	110,3	0,00%	100,00%	0	110,3	98,83%	1,17%	B	109,0	1,3	110,3
7 Haute tension	167,2	27,0	45,1	239,3	173,9	413,2	0,00%	100,00%	0	413,2	98,83%	1,17%	B	408,4	4,8	413,2
8 <b>Raccordements des clients</b>	<b>206,8</b>	<b>20,6</b>	<b>34,4</b>	<b>261,8</b>	<b>132,6</b>	<b>394,5</b>			<b>0</b>	<b>394,5</b>				<b>394,5</b>	<b>0,0</b>	<b>394,5</b>
9 Postes abaisseurs	183,8	17,5	29,2	230,6	112,8	343,4	0,00%	100,00%	0	343,4	100,00%	0,00%	C	343,4	0,0	343,4
10 Raccordement clients HT	23,0	3,1	5,2	31,2	19,9	51,1	0,00%	100,00%	0	51,1	100,00%	0,00%	C	51,1	0,0	51,1
11 <b>Interconnexions</b>	<b>82,5</b>	<b>9,3</b>	<b>15,6</b>	<b>107,4</b>	<b>60,0</b>	<b>167,4</b>			<b>0</b>	<b>167,4</b>				<b>88,6</b>	<b>78,8</b>	<b>167,4</b>
12 Churchill Falls	17,4	2,2	3,7	23,4	14,5	37,8	0,00%	100,00%	0	37,8	98,83%	1,17%	B	37,4	0,4	37,8
13 Autres	65,1	7,1	11,8	84,0	45,6	129,6	0,00%	100,00%	0	129,6	39,52%	60,48%	D	51,2	78,4	129,6
14 <b>Total</b>	<b>971,1</b>	<b>159,4</b>	<b>265,7</b>	<b>1 396,2</b>	<b>1 024,5</b>	<b>2 420,7</b>			<b>0</b>	<b>2 420,7</b>				<b>2 319,7</b>	<b>101,0</b>	<b>2 420,7</b>

† (A) Portion puissance excluant Churchill Falls : Charge locale = 29 141 MW, Service point à point LT = 405 MW.

(B) Portion puissance incluant Churchill Falls : Charge locale = 34 295 MW, Service point à point LT = 405 MW.

(C) Affectation directe à la charge locale

(D) Capacité de transit : Charge locale = Importations, Service point à point = Exportations